

PLATE-FORME AGRICULTURE SOCIALE

En Suisse et en Europe, état des lieux du social dans le secteur agricole

La plate-forme pour une agriculture socialement durable a tenu son Assemblée générale à Berne le 11 janvier dernier. Suite à l'assemblée statutaire, Monsieur John Dupraz, vice-président de l'Union Suisse des paysans et conseiller national radical a présenté son travail au sein de la commission agricole du Conseil de l'Europe. Un débat sur la durabilité sociale de la réforme agricole suisse a clôturé cet après-midi riche en enseignements.

Une co-présidence pour la plate-forme

Fondée le 29 novembre 2004 à Berne, la plate-forme, regroupant près de 20 organisations, s'est retrouvée dans la capitale pour tenir son assemblée. Uniterre est membre de la plate-forme et signataire du «manifeste pour une agriculture socialement durable». Dans un premier temps, le public a pris connaissance du rapport du Président et du secrétaire sur les activités 2006. C'est essentiellement sous l'angle du revenu des familles paysannes et des conditions de travail des employé-e-s que les différentes thématiques qui

leurs aspects sociaux. C'est avec plaisir que le comité a enregistré 2 réponses favorables qui ont permis de soumettre une co-présidence à l'Assemblée générale: il s'agit d'Anne-Catherine Ménétrety-Savary, Conseillère nationale de St Saphorin, et Noé Graff, vigneron encaveur de Begnins.

Le Conseil de l'Europe se penche sur les conditions de travail des employés agricoles

En donnant la parole à John Dupraz, le comité de la plate-forme a permis au public de découvrir le travail du

qui les a motivés à rédiger un rapport sur le thème «agriculture et travail irrégulier».

L'équipe a tout d'abord élaboré un questionnaire qu'elle a envoyé à chaque pays membre du Conseil de l'Europe. La seconde étape a consisté en quatre visites de terrain: dans les Bouches du Rhône en France, à Almeria en Espagne, en Hollande et en Suisse. Ces visites ont permis une analyse différenciée de la situation. La commission a pu relever l'étroite relation entre migration et travailleurs agricoles. La plupart des migrants trouvent leur premier emploi - régulier ou non - dans ce secteur. Certains pays ont des législations très strictes sur la main d'oeuvre étrangère et le travail au noir, d'autres transforment les contrats fixes en contrats temporaires instables. Quant à la Suisse, la diversité des contrats fixés au plan cantonal est un véritable casse-tête. Dans certains pays, les conditions de logement des employé-e-s, rarement précisées dans les conventions ou les lois, sont catastrophiques. De manière globale, les délégué-e-s ont pu se rendre compte que la libéralisation du secteur avait une conséquence immédiate: afin de réduire les coûts, la seule variable réellement et rapidement «compressible» était celle de la main-d'oeuvre!

Le rapport devrait prochainement être rendu public. Il sera discuté à fin janvier 2007 en plénière du Conseil de l'Europe. L'objectif étant de formuler un projet de recommandations. Celles-ci proposeraient la fixation de conventions collectives indiquant les heures de travail, le salaire, le tarif

pour les heures supplémentaires, les conditions de logement et les conditions de contrôles et d'application. Ce projet de recommandation sera transmis au Conseil des ministres qui, s'ils en acceptent le contenu, feront suivre ces recommandations auprès de chaque Etat membre du Conseil de l'Europe.

Perspectives sociales de PA 2011

Pour clôturer la journée, PA 2011 s'est retrouvée sous le regard critique de plusieurs orateurs. Les feux ont été lancés par **Alain Berset**, Conseiller aux Etats socialiste, membre de la commission



De gauche à droite: Anne-Catherine Ménétrety, nouvelle co-présidente, Willy Streckeisen, président sortant, Philippe Sauvin, secrétaire et Noé Graff, nouveau co-président

rythment la vie agricole ont été étudiées. C'est le cas notamment de PA 2011 sur laquelle la plate-forme a pris position à plusieurs reprises. Le projet de convention collective nationale proposé par l'USP, afin d'harmoniser les conditions des ouvriers agricoles, a également été analysé. Enfin, les projets de labélisation ou certification «sociale» telle que la «business social compliance initiative» à laquelle les grands distributeurs suisses ont adhéré, sont suivis avec attention.

Willy Streckeisen souhaitant mettre fin à son mandat de Président, la plate-forme s'est mise à la recherche de perles rares: qui s'intéressent aux questions agricoles et plus spécifiquement à

Conseil de l'Europe par la voix d'un de ses représentants. Ce Conseil est formé de 46 Etats. Ceux-ci délèguent un certain nombre de parlementaires nationaux pour former l'Assemblée parlementaire du Conseil.

Selon John Dupraz, un des 12 représentant-e-s de la Suisse au Conseil de l'Europe, trois principes fondateurs animent le Conseil de l'Europe:

- La démocratie
- Les droits humains
- La primauté des droits

Dans le cadre de la «commission environnement, agriculture et territoire», des membres du Conseil ont visité la région d'El Ejido en Espagne. C'est la découverte d'une situation préoccupante



Alain Berset

chargée d'étudier le dossier agricole. Selon lui, malgré le faible pourcentage d'actifs dans le secteur primaire, l'agriculture semble concerner une part importante de la population et donc les politiciens. En effet, chacun d'entre nous se trouve être un consommateur. La provenance et les conditions de production restent une préoccupation. Afin d'améliorer les conditions sociales, Alain Berset a suggéré la mise en place d'un contrat-type de travail national indiquant le salaire. Mais ce n'est pas chose aisée puisque la Confédération a toujours considéré que les cantons étaient en charge des contrats-types. Pour Alain Berset, il est clair qu'exiger de meilleures conditions de travail doit aller de paire avec une situation sociale meilleure pour les familles paysannes.



John Dupraz

John Dupraz, vice président de l'USP, a dénoncé un transfert prématuré du soutien au marché vers les paiements directs. L'évolution des structures, quant à elle, ne devrait ne pas aller plus vite que le changement de génération. Petite ou grande, l'exploitation qui a de l'avenir est celle qui peut dégager un revenu pour rémunérer le travail de la famille et des employé-e-s. S'il estime que les coûts de production devraient diminuer, aucune solution satisfaisante n'a été présentée jusqu'alors.

Claire Bussy Pestalozzi, qui représentait Avenir Suisse, a présenté un triste



Claire Bussy Pestalozzi

bilan du secteur: inefficacité économique, conditions de travail mauvaises pour tous, gestion étatique lourde et sans avenir, monde agricole sclérosé. Pour Avenir Suisse, trois réformes devraient être lancées: diminuer la protection à la frontière, diminuer et refondre le système des paiements directs sur 2 axes: des prestations d'intérêt général différenciées selon les besoins des régions et des paiements directs sociaux permettant de quitter le secteur «paisiblement». La troisième proposition consiste à libéraliser le marché du foncier.

Hans-Ueli Scheiddegger d'Unia a



Hans-Ueli Scheiddegger

appelé à une durabilité sociale du secteur afin que celui-ci puisse aussi recevoir le soutien du syndicat.

PA2011 n'apporte aucune amélioration pour le social et n'aborde pas la question d'une convention ou d'un contrat type sur le plan national. Selon lui, la loi sur le travail laisse suffisamment de marge de manoeuvre pour qu'elle soit appliquée au secteur tout en tenant compte des spécificités agricoles. Il plaide pour une chaîne agro-alimentaire qui soit durable socialement: du producteur, en passant par l'ouvrier agricole, celui de l'usine ou l'employé de la distribution, jusqu'au consommateur.

Enfin, en ce qui concerne la position d'Uniterre, **Valentina Hemmeler** a dénoncé la restructuration forcée et administrée que vit le secteur. La modification du droit foncier rural accentue la discrimination entre familles paysannes et ceci même si elles remplissent les demandes de la Constitution. Le projet PA 2011 poursuit sa course à la «rationalisation», à l'augmentation



Valentina Hemmeler

des surfaces, à la baisse des prix. Afin d'améliorer les perspectives sociales, il faut tordre le cou au discours sur «l'îlot de cherté» de la Suisse. Celui-ci ne tombe pas du ciel, mais provient de notre niveau de vie. Chercher à baisser les prix, donc les coûts et finalement les salaires, risque de s'avérer contre-productif. Il y a donc nécessité de sensibiliser les acteurs sociaux et politiques sur cette réalité. Nous devons atteindre une durabilité dans la filière agro-alimentaire, les acteurs de chaque maillon de la chaîne doivent se sentir concernés par le maintien de filières agro-alimentaires locales, dynamiques, permettant à chacun de vivre de son travail tout en répondant aux exigences élevées des consommateurs.

Valentina Hemmeler

Plus d'infos:
www.uniterre.ch
www.agrisodu.ch

LA COORDINATION PAYSANNE ET LA COAG EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AUX PAYSANNES ET AUX PAYSANS MIS EN EXAMEN DANS LE CAS D'ARACRUZ

Trente deux paysannes du Mouvement des Femmes Paysannes (MMC) et du Mouvement des Travailleurs Ruraux sans Terres (MST) du Brésil ainsi que plusieurs leaders de Via Campesina ont été mis en examen pour leur participation à une action syndicale contre la société Aracruz. La Via Campesina dénonce les crimes d'Aracruz et lance une campagne internationale de défense et de solidarité avec les personnes mises en examen.

Le 8 mars 2006, lors de la Journée Internationale des Femmes et alors que la Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural de la FAO se tenait à Porto Alegre, au Brésil, plus de 2'000 paysannes et femmes sans terre ont occupé les installations de la multinationale européenne Aracruz Celulosa. Par cette action, les femmes brésiliennes dénonçaient les méfaits des monocultures agro-chimiques développées par les multinationales aux dépens des communautés paysannes et de l'environnement.

Trente deux femmes du Mouvement des Femmes Paysannes (MMC) et du Mouvement des Sans Terres (MST) ainsi que quatre leaders paysans de Via Campesina ont été mis en examen suite à cette action, dont Paul Nicholson (représentant européen à la Commission de Coordination Internationale de Via Campesina). Une peine de prison de 8 à 30 ans est demandée pour Paul Nicholson, pour des charges d'accusation aussi extravagantes que l'espionnage industriel, la formation de bandes armées ou le blanchiment d'argent.

Le procès qui s'annonce est politique. Qui est coupable? Les multinationales qui s'accaparent la terre, l'eau et les ressources génétiques pour produire la matière première de l'industrie chimique ou les paysannes qui revendiquent leur droit à cultiver ces terres pour produire des aliments? Les entreprises qui rasant la forêt primaire et la remplacent par des monocultures transgéniques ou les communautés paysannes et indigènes qui par leurs pratiques culturelles préservent la biodiversité depuis des millénaires?

La CPE et COAG considèrent que l'action pacifique menée par les femmes de Via Campesina le 8 mars 2006 est légitime. La défense du droit des paysannes et des paysans du monde entier

à produire des aliments, la promotion d'un usage social et environnemental des ressources agraires et la défense des droits fondamentaux des paysannes et des paysans ne sont pas des crimes! La justice brésilienne devra choisir qui de ceux qui affament ou de ceux qui nourrissent l'humanité doit être condamné.

La Via Campesina lance une campagne internationale de défense et de solidarité avec les personnes mises en examen. Nous appelons les mouvements sociaux européens à se mobiliser à nos côtés pour faire de ce procès celui des crimes sociaux et environnementaux des firmes multinationales.

Les monocultures d'eucalyptus, d'acacias et de pins destinées à produire de la cellulose recouvrent des centaines de milliers d'hectares au Brésil et se développent rapidement dans toute l'Amérique du Sud, en Asie en Afrique et en Europe. Ces plantations chassent les populations paysannes et indigènes de leurs terres et détruisent la biodiversité de régions entières. Dans la seule province de Rio Grande do Sul, les monocultures destinées à la production de cellulose couvrent 360.000 hectares. Aracruz possède 261.000 hectares de plantations dans trois provinces du Brésil. La firme est soupçonnée de développer des plants d'eucalyptus transgéniques.

CPE et COAG, janvier 2007

Pour être informé-e-s sur la campagne lancée:

www.uniterre.ch
www.viacampesina.org

«Le seul commerce juste est le commerce local».

Javiera Rulli, groupe de réflexion rurale, Argentine

Interlock
 La confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etablis & déboulons
- ✓ Filinsvillens et nail
- ✓ Sans compensation avec béton/sphalte
- ✓ Arrêtées et lustrées
- ✓ Devie sans engagement

LRC SA . CP 46 . 1027 WAILRUZ
 ☎ 026 913 79 84
 ✉ swiss@animat.ca www.animat.ca